



Extrait du Collège Pierre Brossolette de Brionne

<http://brionne-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1307>

Classes sans notes : l'expérimentation de l'année 2014-2015

- Le collège - Le collège de Brionne : on parle de lui -

Date de mise en ligne : mercredi 24 septembre 2014

Copyright © Collège Pierre Brossolette de Brionne - Tous droits réservés

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, le collège Pierre Brossolette se lance dans l'expérimentation de **deux classes sans notes** pour le niveau Sixième.

Ce nouveau dispositif a été l'occasion pour Mme Baratte, d'exposer dans la presse locale, les raisons qui ont conduit à expérimenter ce dispositif dans l'établissement, un dispositif qui est appelé à se généraliser dans les prochaines années.

Voici les deux articles publiés dans la presse locale :

COLLÈGE PIERRE BROSSOLETTE - Les élèves de deux classes de 6^e ne seront pas notés
Sans notes et sans reproches

Le collège Pierre Brossolette expérimente depuis la rentrée l'absence de notation dans deux classes de 6^e. Une évolution qui vise à améliorer les apprentissages et la confiance des élèves en eux.

C'est une nouveauté au collège Pierre-Brossolette de Brionne, et pas la moindre. Deux classes de 6^e ont été choisies pour expérimenter une nouvelle façon de contrôler l'apprentissage des élèves, non plus à travers la notation (et tout ce qu'elle peut véhiculer de négatif, compétition, classement, démotivation des moins bons élèves...) mais par l'évaluation de l'acquisition des compétences. « C'est un projet mené au sein du Bassin d'éducation et de formation Bernay-Pont-Audemer. Le collège de Bourtheroulde fonctionne ainsi pour la troisième année », explique Isabelle Baratte, principale du collège, et animatrice du bassin. Six collèges sont concernés cette année (Brionne, Bourtheroulde, Cormeilles, Thiberville, Beuzeville et Routot). Au-delà de ce bassin, c'est une volonté ministérielle que de supprimer, petit à petit, le système de la notation. Un texte officiel, envoyé aux chefs d'établissement, en vue de préparer la rentrée, souligne ainsi que « pour améliorer l'efficacité des apprentissages et la confiance en eux des élèves, il importe de faire évoluer les pratiques en matière d'évaluation des élèves. Il s'agit d'éviter que l'évaluation ne soit vécue par l'élève et sa famille comme un moyen de classement, de sanction, ou bien réduite à la seule notation. »

Comme au CM2

Entre donc en jeu l'évaluation de l'acquisition des compétences. Un livret remis à chaque élève validera le socle commun de compétences. Le programme y sera décliné, permettant ainsi à l'élève et sa famille de mieux appréhender l'évolution de l'élève. Six niveaux permettront de valider une compétence : expert, acquis, presque acquis, en cours d'acquisition, début d'acquisition, non acquis. Par rapport à une note, une façon moins obscure de comprendre ce qui pêche. La même grille d'évaluation est utilisée dans chaque discipline. Le professeur d'arts plastiques a même choisi d'aller plus loin en généralisant ce fonctionnement à toutes les classes de l'établissement. « Au conseil de classe, on parle de ce que l'élève sait faire ou ne pas faire, le savoir, le savoir-faire et le savoir-être », détaille



Fanny Tapin et Karine Prod'homme se familiarisent avec la grille d'évaluation.

Isabelle Baratte. « Les élèves à qui nous avons présenté le projet n'ont pas été surpris. Ils fonctionnaient déjà de cette manière à l'école primaire », explique Fanny Tapin, professeure principale des 6^e F, concernés par l'expérimentation, avec la 6^e bilingue. La professeure d'anglais et sa collègue Karine Prod'homme (professeur d'EPS) avaient elles aussi intégré cette façon de fonctionner dans leurs enseignements. La transition se passe donc en douceur. « Les programmes, qui vont être réformés, sont aussi dans cette démarche-là », souligne Isabelle Baratte. « Ça rétablit le dialogue parent/enfant sur des contenus scolaires », ajoute Marie-Christine Delpal, la nouvelle principale adjointe, qui a déjà connu ce système dans d'autres établissements. Une évolution a priori positive, qui devrait aller croissant à l'avenir.

Florent Lemaire

Le Courrier de l'Eure en date du mercredi 10 septembre

Du nouveau au collège Pierre Brossolette

On teste les classes sans note

Ne plus noter les élèves mais les évaluer par compétences. Au collège Pierre Brossolette, deux classes de 6^e vont expérimenter ce dispositif déjà mis en place à Bourgheroulde.

Voilà une petite révolution qui ne devrait cependant pas chambouler les élèves de 6^e déjà évalués par compétence à l'école élémentaire. C'est d'ailleurs dans une idée de continuité dans le cadre du cycle 3 (CM1-CM2-6^e) que ces classes sans note sont mises en place. Ce sont plutôt les parents que le dispositif risque de perturber.

Une note, ça parle tout de suite. 0/20 : nul - 20/20 : excellent. Et entre ces deux extrêmes, dix-huit notes possibles voire trente-six pour les maniaques du demi-point. Alors que là, seuls six niveaux d'appréciation sont disponibles : expert, acquis, presque acquis, en cours d'acquisition, début d'acquisition, non acquis. Beaucoup plus simple et sans doute plus juste. En

effet, sur quels critères décide-t-on que cette rédaction vaut 15 au lieu de 14 ou 16 ?

Surtout, l'élève devrait avoir une bien meilleure vision de ses compétences puisque celles-ci seront listées (environ deux pages par matières), par exemple : « sait écrire le vocabulaire », « sait utiliser la ponctuation » et chacune sera appréciée.

Pédagogique et encourageant

Pour Isabelle Baratte, la principale du collège Pierre Brossolette, ce système est plus pédagogique. Il ne cherche pas seulement à sanctionner. Et en ce sens, il est plus encourageant. « Si un élève fait quarante fautes d'orthographe, il a zéro, s'il fait, la fois suivante, vingt



Fanny Tapin, professeur d'anglais, et Karine Prod'homme, professeur d'EPS, se sont beaucoup investies dans le projet de classes sans note.

fautes, il aura toujours zéro. Avec ce système d'évaluation, on peut nuancer et montrer les progrès réalisés. » Surtout, l'élève n'est plus réduit à ses seules notes, il redevient une personne à part entière. « D'après le retour que l'on a de Bourgheroulde [le collège Jean de La Fontaine entame sa 3^e année d'ex-

périmentation], on parle des savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'élève plutôt que de ses notes », poursuit Isabelle Baratte.

Fort de ce constat, il a donc été décidé d'étendre l'expérimentation à cinq autres collèges du bassin Bernay/Pont-Audemer : Brionne (avec deux classes de 6^e dont une bilingue), Beuzeville, Cormeilles, Routot et Thiberville, et toujours Bourgheroulde.

Véronique Couvret

Une nouvelle adjointe.

L'Eveil normand en date du mercredi 10 septembre.